

Zeitschrift:	Le messager suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse
Herausgeber:	Le messager suisse de Paris
Band:	4 (1958)
Heft:	6
Rubrik:	[Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

fait dire : « Tiens, cette table est Grisonne, cet escabeau Bâlois, cette pendule Neuchâteloise bien sûr, ce berceau Valaisan..., souvent taillés dans du « risou » ou de « l'arolle » ou autres conifères... »

Henri CHERPILLOD.

Monsieur le Directeur,

Je viens de m'abonner au « Messager Suisse » dont j'ai lu plusieurs exemplaires intéressants et bien documentés.

C'est un organe d'une haute tenue morale, indépendant et social, harmonisant utilement les relations amicales de notre Colonie suisse avec les Autorités françaises, comme avec la mère-patrie et les hautes Autorités fédérales, chargées de nos intérêts en France.

L'article concernant les activités de la « Société Helvétique de Bienfaisance » (avril n° 4) mérite les éloges et, mieux, notre commun soutien.

La plus ancienne, elle est certes la plus agissante de nos institutions charitables et sociales.

L'admirable maxime chrétienne : « Aidez-vous les uns les autres », est l'essence même de la charité, de la générosité et des valeurs morales des grandes âmes !

Tant, pour les enfants, qui ont besoin d'air pur et de soins attentifs (qu'ils ne trouvent pas toujours dans les grandes cités, ni dans leurs modestes foyers), que pour les vieillards déshérités et qui ont parfois bien lutté (« au banquet de la vie, infortunés convives... »), la Société Helvétique intervient généreusement, dans la mesure de ses moyens.

Ses assistantes sociales se donnent la tâche de découvrir et de soulager des misères, parfois discrètes et cachées. Les enfants, objets de toute la meilleure attention, trouvent en Suisse, joie, réconfort et santé.

La Direction, comme le personnel, prodiguent leur dévouement, toujours avec discrétion, tact et générosité.

Aussi, ceux de nos chers amis suisses, que la naissance, le sort et leur réussite dans la vie, ont favorisés, voudront penser à leurs compatriotes moins heureux. Ceux, à qui leurs modestes ressources ne permettent pas des libéralités, s'efforceront de recruter de nouveaux adhérents à cette belle œuvre qui mérite et nécessite d'être soutenue.

Notre patrie, heureusement épargnée des calamités de la guerre, jouit d'une réputation mondiale de charité et d'entraide sociale, dont certaines manifestations sont récentes, encore présentes à nos mémoires !

Aussi, c'est un des nôtres, esprit clairvoyant, âme généreuse entre toutes, qui a été le fondateur et de protagoniste de la plus belle œuvre humanitaire que le monde ait jamais connue.

Je forme le vœu que ces modestes lignes, moins éloquentes, mais non moins sincères que d'autres, trouvent un écho favorable, moral et surtout matériel, pour l'hon-

neur et le bien de nous tous, qui formons une grande famille unie, hors de nos frontières !

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes dévoués sentiments.

Edouard HOLZER.

Nous publions bien volontiers les lignes empreintes de poésie agreste de notre collaborateur-lecteur-rédacteur, M. Henri Cherpillod, ainsi que celles de M. Edouard Holzer qui nous dit en termes chaleureux son amour de la Patrie et son amitié pour notre journal.

Messieurs.

La lecture du Journal m'apporte beaucoup de joie et je vous remercie de nous communiquer dans le domaine de détente, les Galeries d'Exposition, Concerts, pièces de théâtre, films, etc...

Je me fais un plaisir de vous dire que je me suis empressée d'aller voir le film « La Fête des Vignerons ». C'est merveilleux et que de travail pour avoir réussi une telle performance. Je veux espérer que beaucoup de compatriotes n'hésiteront pas à aller voir ce beau film dont les couleurs sont très réussies.

Je profite, par la même occasion, pour vous dire combien ma déception fut grande en apprenant que le voyage à Bruxelles, en juin, n'aurait pas lieu, faute d'inscriptions. Est-il possible qu'il y ait tant d'indifférence parmi les Suisses qui vivent à Paris. Ce voyage aurait été effectué dans des conditions inespérées et des plus intéressantes. Une Exposition universelle ne se présente pas souvent et Bruxelles est de plus une très belle capitale et une ville très intéressante.

Avant de terminer ma lettre, je vous fais savoir que Mme Vve Tribert qui reçoit Le Messager par suite d'un abonnement que j'avais offert à une compatriote, m'a exprimé plusieurs fois ses vifs remerciements.

Ayant passé par le même malheur que cette dame, qui a perdu son mari il y a neuf mois, j'ai essayé de la réconforter dans les moments difficiles.

Je lui ai suggéré de vous écrire si elle avait besoin de renseignements ou conseils au sujet d'une réversion de pension ou autre. Dans ces moments difficiles, il est si bon d'être soutenu.

Veuillez croire, Messieurs, à mes sentiments distingués.

Mme Charles BAUMANN.

Merci, chère Madame Charles Baumann pour votre lettre affectueuse et secourable.

REDACTION : SILVAGNI-SCHENK, 17^{bis}, quai Voltaire. — GERANT : F. LAMPART

SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris, X^e. C.C.P. Messager suisse de Paris 12273-27. — Prix de l'abonnement : Fr. 500
IMPRIMEUR : A. COUESLANT, 1, rue des Capucins, Cahors (Lot). — 92.765. — Dépôt légal : II-1958 N° 32/1958

La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal.

Adressez toute la correspondance à la Rédaction, 17^{bis}, quai Voltaire